

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. X, No 4.

Montréal, Avril 1904.

50 cts par an.

## COMMUNION PASCALE

Douceur, douceur mystique ! ô la douceur qui pleut !  
Est-ce que dans nos cœurs est tombé le ciel bleu ?

Tout le ciel, ce dimanche, à la messe de Pâques,  
Dispersant le brouillard des tristesses opaques ;

Plein d'archanges, porteurs triomphaux d'encensoirs  
Porteurs d'urnes de paix, porteurs d'urnes d'espoirs ?

Aux sons du récital de Cécile la sainte,  
Que l'orgue répercute en la pieuse enceinte,

Serait-ce qu'un nouvel Eden s'opère en nous,  
Pendant que le Sanctus nous prosterne à genoux.

Et pendant que nos yeux, sous les lueurs foncées,  
Deviennent des miroirs d'âmes séraphisées.

Sous le matin joyeux, parmi les vitraux peints  
Dont la gloire s'allie au nimbe d'or des saints ?

Douceur d'où nous viens-tu, religieux mystère,  
Extase qui nous fais étrangers à la terre ?

O foi ! N'est-ce pas l'heure adorable où le Christ  
Etant ressuscité, selon qu'il est écrit,

Ressuscite pour Lui nos âmes amorties  
Sous les petits soleils des pascales Hosties ?

EMILE NELLIGAN.

## Le Demi-Million

### Un mot aux hommes qui pensent

Oui ! UN DEMI MILLION, tel est actuellement le chiffre de la réserve de cette florissante association de secours mutuels qui se nomme l'ALLIANCE NATIONALE.

Ce résultat, obtenu après une décade d'opération, est tout simplement prodigieux et nous pouvons légitimement nous en glorifier avec nos sociétaires comme avec tous les vrais patriotes qui ont à cœur le succès économique de notre race, car s'il place l'ALLIANCE NATIONALE au premier rang entre ses émules, il démontre aussi que les Canadiens-français peuvent édifier des institutions qui feraient l'orgueil de n'importe quel peuple.

Finie la légende qui voulait que nous fussions inhabiles à administrer avec sagesse et clairvoyance, et incapables de fonder de puissantes entreprises financières. La preuve n'en saurait être plus irréfutable : l'ALLIANCE NATIONALE possède aujourd'hui une plus forte réserve par \$1,000 que celle de toute autre association de secours mutuels en Amérique, et nous ne craignons pas de le proclamer.

Mais l'œuvre de cette grande société nationale ne s'est pas bornée à accumuler des capitaux ; examinons un peu les bienfaits qu'elle a répandus sur sa route victorieuse, parmi notre peuple, parmi les nôtres. Depuis sa fondation, l'ALLIANCE NATIONALE a versé la somme de \$310,000 aux veuves et aux orphelins de ses membres décédés, et elle a distribué plus de \$125,000 à ses sociétaires malades, soit \$435,000 qui ont été employés pour chasser l'affreuse misère des foyers déjà visités par la maladie ou la mort.

En même temps qu'elle secourait ses membres et leurs familles d'une façon aussi généreuse, elle gérait ses fonds avec une telle prudence qu'elle accumulait un surplus de \$400,000 dans sa caisse de dotation et un surplus de \$100,000 dans ses caisses de maladie, soit \$500,000.

L'éloquence de ces chiffres nous dispense de plus longs commentaires ; ils prouvent surabondamment nos assertions du début, aussi n'ajouterons-nous qu'un mot à l'adresse de nos recruteurs.

L'ALLIANCE NATIONALE est une société éminemment canadienne-française et nationale ; elle a son bureau-chef à Montréal, dans la province de Québec ; elle est admi-

nistrée avec une économie parfaite ; elle forme et place ses capitaux au berceau de notre race ; elle accorde plus d'avantages que toute autre société similaire et elle offre plus de garanties qu'aucune autre, parce qu'avec ses 12,106 sociétaires et ses \$500,000 de réserve elle se trouve dans un état de prospérité incomparable. CROYEZ VOUS que si vous soumettiez ces faits à l'intelligence de vos amis et de vos connaissances, il s'en trouverait un qui refuserait de s'affilier à notre association ?

Essayez !

### Chicane

Un vieil avaré, pour attacher à son service un laquais qui ne vivait chez lui que trop frugalement, avait fait ce testament : Je donne et lègue au domestique qui me fermera les yeux, 1200 livres tournois, et mon domaine de Varac. Le maître mourut enfin. Le domestique demanda aux héritiers la délivrance du legs qui lui avait été fait. Un d'eux voulut voir le testament. En lisant ces mots, qui me fermera les yeux, il s'écria avec joie : La donation est nulle.—Et pourquoi donc, monsieur?—“ Mon ami, mon oncle était borgne. Tu n'as donc pu lui fermer les yeux.”

### Le Cadi

Un pauvre homme réclamait une maison qu'avait usurpée un homme riche et puissant. Le premier produisait un grand nombre de titres qui établissaient la légitimité de ses droits. Le second produisait un grand nombre de témoins qui déposaient en sa faveur. Pour appuyer davantage leurs dépositions, il offrit un sac de 500 ducats au cadi, qui les accepta. A l'audience, quand les parties eurent été entendues contradictoirement, le cadi tira de dessous son sofa le sac à l'aide duquel on avait tenté de corrompre son intégrité. “ Vous vous êtes conduit bien maladroitement dans cette affaire, dit-il, au riche usurpateur. Ce pauvre homme n'avait que des titres ; vous aviez des témoins. Vous l'emportiez sur lui, si vous ne lui eussiez vous-même fourni ces cinq cents témoins (en montrant les cinq cents ducats).” Puis, lui ayant jeté son sac avec indignation, il adjugea la maison au pauvre demandeur.

On discute trop avec les hommes, on ne cause pas assez avec les enfants.

## Les Religieux des Philippines

TÉMOIGNAGE PEU SUSPECT DE PARTIALITÉ  
EN LEUR FAVEUR

Le *New World*, de Chicago, numéro du 12 mars dernier, nous apporte le témoignage que vient de rendre en faveur des religieux tant calomniés des Philippines, M. Taft, aujourd'hui secrétaire de la guerre dans le cabinet du président Roosevelt, et ci-devant gouverneur des Philippines. Ce témoignage n'est pas suspect, car M. Taft est protestant, et même franc-maçon, si nous ne nous trompons pas ; et c'est devant une réunion presbytérienne, tenue naguère à Philadelphie, qu'il l'a rendu. Voici quelques citations textuelles de son discours que nous empruntons au *New World* :

« L'histoire de l'Eglise aux Philippines s'identifie avec toute l'histoire de ces îles. Si nous remontons au commencement de l'occupation espagnole, nous trouvons les héros du christianisme, les prêtres et les religieux espagnols, montrant le chemin. Avant les soldats, avec les soldats et après les soldats allèrent ces hommes de Dieu courageux portant seulement la Croix.

« Lorsque l'Espagne constata qu'il n'y avait pas d'or dans ces îles et que les riches épices tirées des autres possessions espagnoles y manquaient, elle voulait abandonner ces îles et ces peuples. Mais les religieux s'y opposèrent, disant : Ici est notre champ des âmes ; ici est notre récolte pour Dieu. Il n'est pas bien que nous nous en allions, enlevant à ces pauvres âmes la lumière qu'elles viennent seulement d'entrevoir.

« Ainsi l'Espagne céda, et resta aux Philippines. Les religieux organisèrent des paroisses, enseignèrent le catéchisme, enseignèrent des choses utiles. C'est ainsi que nous avons trouvé 6,000,000 de Philippines qui sont chrétiens et capables de recevoir notre civilisation.

« Personne ne m'accusera de partialité à l'égard des religieux. Cependant, je dois rendre témoignage à l'utilité des travaux de ces hommes de Dieu. Les Dominicains y établirent l'université de St-Thomas en 1610, longtemps avant les établissements de Yale ou de Harvard, ou de toute autre université des Etats Unis.

« Le malheur de ces religieux, c'est qu'au cours des cinquante dernières années ils ont été entraînés dans la politique comme agents

et policiers de la couronne espagnole. Ils s'opposèrent à la révolution et devinrent ainsi l'objet de la haine des masses populaires. Par leur entremise, beaucoup des révolutionnaires furent mis à mort. Comme représaille, les révolutionnaires triomphants en fusillèrent 40, en mirent 300 en prison et bannirent plusieurs centaines d'autres.

« On a accusé ces religieux d'avoir obtenu leurs terres injustement. Je n'ai pu trouver de fondement à cette accusation. On a dit aussi que, comme propriétaires du sol, ils opprimaient les fermiers. Je n'ai pu trouver aucune preuve à l'appui de cette accusation. Mais ils étaient propriétaires et représentaient la couronne espagnole, et à ces titres ils étaient haïs. A cause de cette opposition générale, j'ai cru qu'il valait mieux qu'ils ne retournassent pas dans leurs paroisses.»

Vollà le témoignage de M. Taft, protestant zélé, pour ne pas dire fanatique !

Peut-on imaginer témoignage plus éloquent en faveur des religieux des Philippines qu'on a calomniés dans les journaux des Etats-Unis comme rarement prêtres ont été calomniés.

Ainsi que le fait remarquer le *New World*, en citant ce témoignage, si l'on tient compte du fait que des pétitions couvertes de centaines de mille signatures, ont demandé le retour des religieux dans leurs paroisses ; il faut admettre que ces moines n'étaient pas aussi universellement haïs qu'on a réussi à le faire croire à M. Taft.

A notre tour, nous ferons remarquer que c'était le devoir des religieux de s'opposer à la révolution maçonnique et impie qui cherchait à détruire l'autorité légitime de l'Espagne sur les Philippines.

Partout l'Eglise catholique et ses ministres défendent le pouvoir civil régulièrement établi contre les entreprises criminelles des révolutionnaires. Ils l'ont fait au Canada. Ils le feraient aux Etats-Unis si l'occasion s'en présentait.

La haine de la maçonnerie révolutionnaire contre les religieux des Philippines est un autre témoignage en leur faveur.

*La Vérité.*

La jeunesse : un âge où les yeux brillent sans voir.

La région de Béthléem est la seule qui en Terre Sainte sourit, comme l'enfance dans la vie du Christ.

### Prix de Cereles et de Bureaux de Perception dans le Concours Actuel

Art. 6.—Une série d'insignes d'officiers (nouveau modèle), ou un fanion en soie, aux armes de la société, à tout cercle qui aura augmenté son effectif comme suit :

(a) Pour les cercles qui compteront moins de 100 membres participants en règle le 1<sup>er</sup> mars prochain, au moins 20 p. c. (augmentation qui devra être de 15 membres au moins).

(b) Pour ceux dont l'effectif des membres participants en règle au 1<sup>er</sup> mars 100 à 200 membres, — au moins 15 p. c. (20 membres au minimum).

(c) Pour ceux dont l'effectif excédera 200 membres — au moins 10 p. c. (30 membres au minimum).

Art. 7. — PRIX D'HONNEUR DE DIVISION. Une coupe en or ou un drapeau en soie aux armes de la société, au cercle qui aura admis le plus grand nombre de membres dans sa division (au moins 30) au lieu du prix mentionné dans l'article précédent.

Art. 8.—GRAND PRIX D'HONNEUR. *Le trophée St Louis de France* Cet objet d'art est offert dans les conditions suivantes :

Il sera attribué et présenté solennellement au cercle qui aura recruté le plus grand nombre de membres participants pendant le concours. Toutefois, pour l'acquiescer définitivement, un cercle devra l'avoir mérité deux fois dans une série de concours spécialement établis pour cette fin par le Bureau Exécutif.

Tout cercle qui sera provisoirement en possession de ce trophée, devra le transmettre en parfait ordre, s'il y a lieu, au Bureau Exécutif, conformément à la décision de celui-ci, pour être remis au cercle auquel il aura été subséquemment adjudgé.

Le cercle auquel le trophée *St-Louis de France* aura été adjudgé dans le présent concours, ne recevra le drapeau ou la coupe de sa division que si ce trophée est définitivement gagné par un autre cercle, dans un concours ultérieur.

### Pages Oubliées

#### LE JEU DE LA VIE

C'était un matin de février, le printemps de l'Egypte. A l'horizon, les chaînes libyques et arabique dressaient leurs tables étincelantes, incrustées dans l'azur cru du ciel. La lumière brûlait sur leurs pentes, rayées de plaques d'ombre, d'îlots de sables incendiés de soleil. Dans la plaine, les bandes vertes des blés se détachaient sur ce fond de diamant, au-dessus de la calme nappe d'eau où passaient les mirages des voiles triangulaires. Sous la feuillée protectrice des minosas, égratignée çà et là par les rayons plongeants, des myriades de tourterelles rousses volaient, avec des roucoulements sourds et des effarlements d'ailes. Tout était bourdonnement, floraison, parfum, vertige de chaleur, de séve et de force. Couché dans les hautes herbes tièdes, je sentis comme jamais les extrêmes de la vie et du néant ; avec ma part de l'ivresse commune. J'eus la claire conscience du rien que j'étais dans le jeu de la Vie ; une tigelle où elle souffle et passe, un support d'un instant, parfaitement semblable aux brins végétaux, aux insectes qui m'entouraient. Elle jouait de nous tous, la divine et cruelle musicienne, comme des cordes variées d'une même harpe, pour la folle symphonie qu'elle se donnait ce matin-là....

E. MELCHIOR DE VOGUÉ,  
de l'Académie Française.

#### Pellisson

Pellisson était d'une laideur affreuse. Il passait un jour dans la rue, quand une jolie femme le prend par la main et le conduit dans une maison voisine. Ebloüi par les charmes de la dame, il n'avait pas la force de résister, et il se flattait d'ailleurs que cette aventure ne pouvait pas avoir de dénouement désagréable. La dame le présente au maître du logis, en lui disant : " Trait pour trait comme cela." Elle quitte ensuite brusquement le bel esprit, et sort. Pellisson, revenu de son étonnement, demande au maître du logis l'explication de tout ceci. Celui-ci, après s'être défendu, lui avoue qu'il est peintre. J'ai, ajoute-t-il, entrepris pour cette dame, la tentation de Jésus-Christ dans le désert. Nous contestons depuis deux heures sur la forme à donner au diable, et elle a fini par me dire que c'était vous qu'elle voulait que je prisse pour modèle.

## M. le Chanoine G. Gauthier

Chaplain Général de l'Alliance  
Nationale



C'est avec un sentiment de légitime fierté que nous annonçons à nos lecteurs que notre digne chapelain, vient d'être élevé au canonat par Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Créé chanoine le 28 de février dernier, la cérémonie de l'élévation de M. l'abbé Gauthier au chapitre n'a eu lieu que le 24 mars suivant, date du sixième anniversaire de la préconisation de S. G. Mgr Bruchési comme archevêque.

L'ALLIANCE NATIONALE prie le nouveau titulaire d'agréer ses plus sincères félicitations.

## La langue française et le téléphone

L'Electrical World nous apprend que les employés du téléphone de Paris ont constaté que, dans les communications téléphoniques à grande distance, la langue qui s'entend le mieux est le français. Il paraît que dans les transmissions de messages téléphoniques entre Paris et Londres, quand il y a une tempête et quand on se sert de l'anglais, on n'entend rien, tandis que le français se perçoit distinctement, à cause des variétés d'accentuation et surtout de la sibilation des sons.

## L'Exactitude

L'exactitude est à l'emploi du temps, ce que l'ordre — dont on a dit qu'il affranchissait la pensée — est à la direction imprimée à notre existence ; on n'a pas plus de temps à sa disposition en étant inexact : on en a moins ; l'inexactitude a pour origine plusieurs causes : il s'agit de les connaître pour les combattre ; on muse un peu, on emploie du temps à des conversations qui ne sont pas indispensables ; on se met en retard et il faut s'essouffler pour regagner le temps ; comme il court plus vite que nous, comme on ne peut le retrouver, quand il est perdu, la peine est inutile ; une autre des origines de l'inexactitude se trouve dans l'optimisme, qui ne doute de rien, qui est invariablement persuadé que *tout s'arrangera*, par la force des choses, sans que l'on mette du sien, et ne compte jamais avec l'imprévu ; cette disposition a pour résultat de tout remettre au dernier moment, lequel, ainsi que nous l'avons déjà dit, est le pire des serviteurs : insuffisant pour la tâche qu'on lui donne, flâneur par essence, incapable souvent de s'acquitter à la fois des besognes si variées et souvent inconciliables que l'on commet à ses soins, le *dernier moment* doit être cassé aux gages, si l'on a quelque souci de l'exactitude. Enfin une troisième origine de celle-ci réside dans l'entreprise qui consiste à faire tenir une somme d'occupation dans une somme de temps qui ne lui est pas proportionnée et lui est supérieure ; *qui trop embrasse, mal étreint* ; ce proverbe est rigoureusement exact, et mérite d'être médité à plusieurs points de vue ; si l'on entreprend plus que l'on ne peut accomplir, la besogne, quelle qu'elle soit, sera *bâclée* au lieu d'être soigneusement exécutée ; il faut donc se résigner à élaguer ce qui ne peut trouver place dans la somme de temps dont on dispose, et se borner à faire ce qui est véritablement indispensable et utile.

Comme tous les autres travers ou défauts, l'inexactitude doit être combattue dès la première jeunesse, si l'on ne veut qu'elle devienne incurable ; plus que tout autre défaut, il est nécessaire de réagir contre son action, parce qu'il est de ceux dont les inconvénients pèsent sur autrui, et point du tout sur ceux qui en sont atteints ; or il est vraiment injuste de faire deux parts de son défaut, d'en garder l'agrément, et d'en attribuer les inconvénients à son prochain. Les personnes qui se sont affranchies de l'exactitude ont conquis pour elles un bien très

précieux, qui est l'indépendance ; mais elles l'ont conquis en infligeant la dépendance autour d'eux, en établissant la servitude chez les autres et se réservant la liberté ; c'est pourquoi la politesse qui représente à la fois la bonté et la justice, s'élève contre l'inexactitude et la condamne. Qui ne serait indulgent pour un retard se présentant à l'état du fait isolé, accidentel ? on aurait mauvaise grâce à s'en plaindre, comme à ne point céder quelques obligations mondaines devant la force des choses ; mais on ne sera pas indulgent pour l'habitude de l'inexactitude ; les personnes exactes ne peuvent être punies de leur exactitude, en attendant l'apparition d'une personne inexacte, et il serait malséant de faire attendre à une dizaine de personnes, l'arrivée de la personne qui est en retard. L'état de société ne comporte pas ce genre de partage, qui attribuerait les immunités aux uns, les charges aux autres ; tout doit être mis en commun, les avantages comme les inconvénients, qui résultent de tous les rapports que l'on a avec ses semblables.

Ce défaut, lorsqu'il se produit au détriment de ceux qui ne sont pas *forcés* d'en supporter les conséquences, peut avoir quelques inconvénients, entre autres celui de se faire mal *noter* par un supérieur. Le général X... avait un jour accepté une invitation pour lui et pour deux jeunes officiers, qu'il protégeait ; sa voiture était devant le poron ; au moment d'y monter, il s'aperçoit que l'un des deux officiers manquait au rendez-vous ; il monte en voiture, y fait monter l'officier exact, et se tournant vers un domestique :

“ Vous direz à M. de V... que ne voulant pas le déranger de ses occupations, ” fit-il, “ je le dispense de me rejoindre. ”

Tandis que le général s'exprimait ainsi tout haut, M. de V... accourait au pas de gymnastique, essouffé, boutonnant en toute hâte son uniforme ; mais le général ne l'attendit pas, ne lui fit pas grâce, et la leçon reçue ce jour-là profita, dit-on, au jeune officier, qui avait attendu le *dernier moment* pour paraître.

Peut être quelques personnes inexactes penseront-elles que le tort de ce jeune homme n'était pas tant d'avoir manqué d'exactitude, que d'en avoir manqué envers son supérieur hiérarchique. Mais la distinction serait plus subtile que juste ; d'une part l'intermittence dans un défaut constitue une aggravation plutôt qu'une atténuation, puisque cette intermittence même démontre que

l'on peut, à l'occasion, et quand des intérêts personnels le commandent, tenir ce défaut en bride ; d'une autre, il y a, ici-bas, d'autres supérieurs que ceux échelonnés sur la hiérarchie, puisqu'il y a des personnes âgées ; enfin nous sommes entourés d'égaux, et nous n'avons pas le droit de leur faire supporter certains inconvénients, pour échapper nous-mêmes à certaines servitudes.

Il existe encore un autre genre d'inexactitudes, plus voulues que sincères, un peu en désaccord avec la probité, dont nous devons user les uns envers les autres, même dans nos rapports sociaux : je veux parler des invitations *acceptées*, auxquelles on se dérobe au dernier moment, si l'on a reçu dans l'intervalle une invitation que pour un motif quelconque, on estime plus intéressante ou plus flatteuse ; ce procédé constitue une incivilité, dont on ne peut se rendre coupable, lorsqu'on possède quelques notions de savoir-vivre ; accepter une invitation, laisser faire les préparatifs et les frais qui en sont inséparables, pour au dernier moment s'abstenir de s'y rendre, est un genre d'inexactitude sérieusement blâmable ; les personnes qui agissent ainsi sont un peu assimilables aux pirates et écumeurs de mers, qui s'adjugent la part qui leur convient, sans être arrêtés par la pensée du tort fait à autrui ; les réflexions doivent être faites *avant* d'avoir accepté une invitation, non *après* l'avoir acceptée ; si la perspective qu'elle offre ne semble point assez brillante ou assez divertissante, on est libre de la refuser ; on n'a plus sa liberté quand on a pris un engagement : il n'en est pas en effet qui engagent l'une des parties contractantes, en laissant toute liberté à l'autre partie.

### Voleur et banquier

Le sieur Pont, banquier, étant dans l'église de St Eustache, à Paris, s'aperçut qu'on venait de lui voler sa montre. Jugeant que le filou n'était pas loin, il s'écria : — Jouer ce tour à un homme de l'art, c'est ce qui ne s'était pas encore vu. Le filou l'ayant entendu, et jugeant, à cette exclamation, qu'il s'était adressé à quelqu'un de sa profession, alla l'attendre à la sortie de l'église et lui dit : — Monsieur, voilà votre montre, excusez ma méprise.

Il est téméraire de soumettre à une trop grande épreuve l'ami que l'on tient à conserver. — L. AIGOIN.



## Anecdotes Canadiennes

M. LETELLIER DE SAINT-JUST ET  
SON COCHER

L'honorable Letellier de Saint-Just, traitait ses domestiques et ses employés d'une façon telle qu'ils lui restaient attachés pour toujours.

En voici un exemple entre bien d'autres.

Quelques jours après avoir quitté Spencer Wood, il s'était fait conduire au débarcadère par son fidèle cocher Louis Caron, qui l'aimait autant qu'il en était aimé, et dont il était sur le point de se séparer. Louis lui fit ses adieux, en ajoutant combien il regrettait que ce fût la dernière fois qu'il menait un si bon maître. "Louis, lui dit M. Letellier, qui dès lors prévoyait que sa fin n'était pas éloignée, la prochaine fois que vous me mènerez, je ne vous verrai pas." Cette parole alla au cœur de Louis ; le bon domestique comprit que c'était une manière indirecte de lui demander de le conduire en terre ; et il se le promit en lui-même. Aussi dès qu'il apprit la mort de M. Letellier, il alla trouver le chef du département dont il dépendait (car depuis peu il avait obtenu un emploi de messenger), et il lui demanda la permission de se rendre à la Rivière-Ouelle pour les funérailles. Après avoir raconté l'incident dont nous venons de parler, il ajouta : "Je ne puis me dispenser d'aller rendre le dernier devoir à mon ancien maître. Il faut que vous m'accordiez cette faveur ; car, malgré que je sois pauvre et que je n'aie que mon humble emploi pour vivre, moi et ma famille, je le sacrifierais plutôt que de ne y pas aller." Et en effet, ce fut le bon Louis Caron qui conduisit le char funèbre aux obsèques de M. Letellier.

P. B. CASGRAIN.

### SAGACITÉ D'UN SAUVAGE

Charlevoix raconte que, la venaison suspendue pour sécher dans la butte d'un Indien peau-rouge, ayant été dérobée, le sauvage s'élança dans les bois à la poursuite du voleur inconnu. Il n'avait fait, que peu de chemin lorsqu'il rencontra quelques voyageurs. Il leur demanda s'ils avaient vu "un petit homme blanc, vieux, portant un court fusil, et suivi d'un petit chien à courte queue", car il était sûr, disait-il, que ces indications devaient s'appliquer fidèlement à l'individu qui emportait ses provisions.

Les nouveaux venus avaient en effet ren-

contré le voleur, et ils demandèrent comment le sauvage, qui affirmait ne l'avoir jamais vu, pouvait si bien le décrire.

"J'ai connu que le voleur était petit, répondit le sauvage, parce qu'il avait amoncelé des pierres pour atteindre à ma viande ; j'ai connu qu'il était vieux, parce que les pas que j'ai suivis dans les bois sur les feuilles mortes étaient courts et rapprochés ; j'ai vu que c'était un blanc, parce qu'il marchait les pieds tournés un peu en dehors, ce que ne font jamais nos Peaux-Rouges ; j'ai connu que son fusil était court aux marques laissées par le canon de cette arme sur l'écorce contre lequel il l'avait appuyée ; les traces du chien m'ont appris que l'animal était petit, et les marques faites sur la poussière, au lieu où il s'était assis pendant que son maître me volait ma chasse, m'ont fait voir que sa queue était courte."

### GRANDEUR D'ÂME DE PONTIAC

Alexandre buvant la potion du médecin Philippe, fait l'admiration du monde ; voici un Alexandre sauvage.

Le guerrier Pontiac était brouillé avec les Anglais. Le major Roberts, chargé de le regagner, lui en voya de l'eau de vie. Quelques Iroquois qui entouraient leur chef, frémirent à la vue de cette liqueur ; ils voulaient qu'on rejeta un présent si suspect et ne doutaient pas que l'eau-de-vie ne fût empoisonnée.

—Non, leur dit Pontiac, l'homme qui est sûr de mon estime, et à qui j'ai rendu de si grands services ne peut songer à m'ôter la vie.

Et il avala la boisson d'un air aussi assuré qu'avait pu le faire le plus intrépide héros de l'antiquité.—DAINVILLE.

### BON CŒUR DE GABRIEL DUMONT

Après un voyage aux Etats-Unis, Gabriel Dumont, le célèbre commandant des Métis, vint à Montréal pour donner des conférences et faire connaître sa nationalité et ses droits.

Vers 1888, pendant son séjour dans notre ville, il assista à un grand incendie. Tout à coup, des cris lamentables se firent entendre dans une des maisons en flammes. Dumont se précipita dans les appartements supérieurs et en fit descendre les enfants.

—Pourquoi vous exposiez-vous ainsi, lui dit quelqu'un.

—Est-ce que je pouvais rester tranquille, répondit-il, en entendant crier ces enfants ?

B. A. T. DE MONTIGNY.

### Prix Personnels dans le Concours Actuel

Art. 3.—(a) Une médaille dite "feuille d'éraër" au sociétaire qui aura présenté un membre.

(b) Au lieu du prix ci-dessus mentionné, les membres qui auront présenté au moins deux membres participants, pendant le concours, recevront une gratification d'une piastre pour chaque membre qu'ils auront ainsi présentés.

Art. 4.—PRIX D'HONNEUR. Le sociétaire qui aura présenté le plus grand nombre de membres au cours du premier, du second, du troisième et du quatrième mois de concours, recevra comme gratification additionnelle, pour les membres qu'il aura présentés.

(a) \$1.00 pour chacun des candidats admis pendant le mois de mars.

(b) 75 centins, pour chacun des candidats admis en avril.

(c) 50 centins, pour chacun des candidats admis en mai.

(d) 25 centins pour chacun des candidats admis en juin.

Art. 5.—GRAND PRIX D'HONNEUR. Le sociétaire qui aura présenté le plus grand nombre de membres pendant le concours (à condition que ce nombre soit de 40 au minimum) recevra une montre en or ou la somme de \$50.00 comme récompense additionnelle, au lieu du ou des prix offerts dans l'article précédent.

### Poèmes en Prose

#### COMMUNIANTE

Avant les noires hirondelles, les blanches colombes.

Tantôt sous le soleil et tantôt sous la pluie, les rues de Paris sont, pour l'instant, charmantes, semblant pavoisées, pavoisées de blancs voiles.

Un peu partout, on rencontre des envolées de jeunes filles émuës et ravies sous la sainte mousseline dont l'Egïse revêt ses catéchumènes au grand jour de la communion première.

Comme elles sont gentilles, les petites filles toutes blanches, toutes blanches ! Qu'elles ont de grâce et de charme en leur audacieuse timidité, avec leurs beaux grands

yeux étonnés et curieux ! Combien touchante leur pâleur qu'un rien vient rosier !

Quels rêves dans ces petites têtes, quels pensers sous ces jeunes fronts, quelles émotions et quelle émotion en ces cœurs naissants !

Songez donc ! c'est le premier pas.

Hier, gamine ; aujourd'hui, demoiselle.

Demaiselle, la robe blanche est là pour le prouver comme, dans quelques années, bientôt, le moins tard possible, une autre robe blanche annoncera que la demaiselle est devenue dame, la jeune fille, femme. Seulement, la seconde robe blanche sera en satin au lieu d'être en mousseline et, comme le cœur aura poussé, une blanche fleur ornara le corsage.

Et, avant le jour nuptial, en attendant la fleur d'oranger, que de marguerites à effeuiller, que de bouquets à respirer, que de joies à cueillir, que d'espoirs à espérer !

Pour aujourd'hui, dans toute la gloire de la grâce et dans toute la grâce de ta gloire, dans tout l'innocent triomphe de ta pureté, marche à travers la vie sans rien voir que le ciel.

Et nous qui te regardons passer, enfant, nous, déjà en demi-deuil de nous-mêmes, nous serons consolés, délicieusement rafraîchis et comme purifiés du parfum de vertu s'épendant sous tes pas.

JULES DE MARTHOLD.

#### M. d'Argens

Dans le temps que Frédéric II soupait encore avec de beaux esprits, il leur dit un jour : "Que feriez-vous si vous étiez roi de Prusse ?" Chacun s'efforça de faire une réponse spirituelle et flatteuse. Quand le tour du marquis d'Argens fut venu, il lui dit : "Ma foi, sire, je vendrais le royaume pour avoir une province de France."

#### La bouteille pour le roi

Quand Louis IV allait à la chasse, on portait à sa suite quarante bouteilles de vin, dont il ne goûtait pas la plupart du temps. Un jour que le roi eut soif, il demanda un verre de vin. "Sire, il n'y en a plus.—Comment, il n'y en a plus ! Est-ce qu'on n'apporte plus les quarante bouteilles ?—Où, sire ; mais tout est bu.—Qu'on en porte à l'avenir quarante, une, afin qu'il s'en trouve une pour moi."

On s'accoutume à tout, même à souffrir.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' " ALLIANCE NATIONALE "

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la  
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172  
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

---

MONTRÉAL, AVRIL 1904

---

## AVIS

### AMENDEMENTS AUX STATUTS

Les officiers et les membres des cercles voudront bien ne pas perdre de vue les prescriptions de l'art. 369 des statuts qui se lit comme suit :

" Tout membre du Conseil Général ou tout cercle qui a l'intention de présenter un amendement aux statuts ou règles de l'Association doit, *deux mois au moins avant la réunion de la session* où cet amendement sera présenté, en déposer le texte aux mains du Secrétaire Général. Ce dernier doit sans délai faire imprimer ces projets ou propositions d'amendements, et en expédier deux exemplaires à chaque cercle un mois au moins, avant la session où ces amendements devront être présentés. Ne peuvent être soumis à la considération du Conseil Général en session que les amendements qui sont présentés après les formalités ci-dessus."

La session du Conseil Général doit avoir lieu dans le mois d'août prochain. La date toutefois n'en est pas encore fixée. Ceux qui auront des amendements à présenter agiront avec prudence en adressant le texte de leur projet au Secrétaire Général avant le 1er juin.

## Ça et là

Songez toujours que nous sommes en temps de concours.

\* \* \*

Secouez votre apathie ; mettez-vous à l'œuvre immédiatement si vous voulez mériter une récompense.

\* \* \*

La lutte bat son plein et le spectacle est magnifique dans ce concours de talents, de volontés et d'intérêts.

Connaissez vous un homme qui n'a pas un sou d'assurance ? Voyez-le, parlez-lui de l'Alliance Nationale, convainquez-le de s'affilier au plus tôt.

\* \* \*

Vous, qui n'avez jamais proposé de candidat dans notre société, laissez-vous encore passer cette occasion de présenter un nouveau membre ?

\* \* \*

Les cercles devraient s'organiser pour faire de ce concours un succès sans précédent dans nos annales. Qu'on nomme un comité chargé de s'occuper exclusivement du recrutement, et qu'on y place les hommes les plus actifs et les plus zélés.

### VISITES OFFICIELLES

Dans le cours du mois de mars, M. le Président-Général a visité les cercles suivants : Del'ormier, Ste-Marie, St-Jean Baptiste, Duvernay, Ville-Marie, Contant, Garneau, Chénier et Frontenac.

### NOUVEAU CERCLE

CERCLE PIE X, No 204.

Institué à West Shefford, comté de Shefford, le 15 mars 1904, par M. G. H. Vailancourt, R. P. P. G., et organisé par ce dernier.

Officiers :

Chapelain, Rév. M. B. Bré, curé ;

Sb. P. G. et Md. E., Dr J. H. Larose ;

Prés., J. U. Bail ;

Vice Prés., A. Bergeron ;

Sec.-Arch., Sec.-Fin. et Trés., J. O. Gagnon ;

Com. Ord., Arthur Lapointe ;

Introd., E. E. Houle.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 10 mars 1904.

### NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. B. PORTNEUF, No 80

Institué à Portneuf, comté de Portneuf, le 4 mars 1904, par M. Chs Duquette, R. P. P. G. et organisé par M. P. I. Magnan.

Percepteur, Edouard Poulin ;

Md E., S. J. Paquin ;

Comité de Surveillance : Eugène Sirois, président ; H. Leclerc et Arthur Marcotte.

## Cercle Bourget, No 79

RAPPORT DU SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE  
ANNÉE 1903.*Mr le Président,  
Messieurs et confrères,*

La tâche qui m'incombe en ce moment m'est très agréable, vu qu'il s'agit pour moi de vous retracer dans ce court rapport l'histoire de notre Société et son progrès dans le cours de cette année, et aussi vous redire nos propres succès.

En effet, nous avons porté durant la présente année le drapeau de notre Cercle haut et ferme, et si nous avons une satisfaction à manifester à la fin de cette année, c'est bien celle que notre Cercle a bien fait son devoir vis à vis de la société en général, et s'est montré digne de son passé.

L'année 1903 a marqué pour l'Alliance Nationale une série de succès inouïs dans son histoire, la réserve accumulée a augmenté dans de grandes proportions, et un grand nombre de nos compatriotes sont venus joindre les rangs de notre association, pour porter notre effectif de membres à au-delà de 12,000.

C'est donc pour nous, messieurs, un bien vif plaisir de constater que la Société à laquelle nous avons confié la protection de nos familles, dans laquelle nous sommes venus chercher protection dans la maladie, a pris une des premières places parmi nos Sociétés Canadiennes-Françaises, une Société qui fait honneur à notre race, et qui porte envie aux sociétés étrangères implantées au milieu de nous.

Vous vous rappelez tous, sans doute, l'éloquente et si générale manifestation qui eut lieu lors de la célébration du 101<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la Société. La procession, où de nombreuses délégations des Cercles de la campagne et de ceux de la ville figurèrent, fut une des plus nombreuses qui aient eu lieu à Montréal, et fut un éclatant succès, démontrant d'une manière non équivoque, la vitalité de notre Association.

La cérémonie religieuse qui suivit, accompagnée d'un éloquent sermon par M. l'abbé Broseau, fut des plus impressionnantes.

Et pour clôturer ces fêtes, le banquet qui eut lieu le soir même dans la salle Ste-Brigide, réunit au-delà de 200 convives, où l'entrain et la gaieté régnèrent sans interruption.

Maintenant, revenons à nous-mêmes. Une scission malheureuse s'étant produite dans nos rangs à l'approche des élections dernières, celles-ci furent des plus contestées, et eurent le résultat que vous connaissez. Malheureusement, un certain nombre de nos membres, non contents de ce résultat, décidèrent de nous quitter, et sur leur demande, obtinrent leurs lettres de sortie. Nous eûmes alors le regret de perdre parmi eux quelques-uns de ceux qui avaient beaucoup contribué à nos succès passés; mais, comme vous le savez, ils sont allés porter le concours de leur travail et de leur énergie à un nouveau Cercle, lequel nous espérons fera de rapides et constants progrès.

En face du vide causé par leur départ, nous nous mîmes immédiatement à l'œuvre, et dans l'espace de quelques mois, nous avions la satisfaction de constater que nous avions non seulement comblé le vide, mais nous avions encore dépasser l'effectif que nous avions avant leur sortie.

Survint le concours de mai-juin, ainsi que celui de juillet-août, lequel précéda immédiatement les fêtes mentionnées plus haut. Dans ce dernier concours, nous eûmes l'honneur de remporter la première place.

Dans le cours de cette année, un grand nombre de nos membres ont été ébranlés par la maladie. Notre caisse des malades fut sujette à de fréquents appels, ce qui nous permit de constater une fois de plus, que la protection qui nous est offerte est une qui se réalise aux jours du besoin, et n'est pas un vain mot.

Nous avons aussi eu l'honneur de recevoir dans le cours de cette année la visite de quelques membres du Bureau Exécutif, entr'autres: celle de Mr le Président-Général, de Mr le Secrétaire Général, de MM. Lavallée, Godin et autres.

L'année qui va bientôt commencer sera remarquable par le fait que la Convention biennale de notre Société sera tenue au mois d'août prochain à Trois-Rivières.

Avant de terminer, je désire vous remercier de l'appui et de la bonne amitié que vous m'avez témoigné durant mon terme d'office, ce qui a beaucoup contribué à rendre facile l'accomplissement de mes devoirs, et je vous en offre mes meilleurs remerciements.

L. A. GÉLINAS,  
*Secrétaire-Archiviste.*

Montréal, le 22 décembre 1903.

## Magnifique Soirée

Le Cercle Ste-Scholastique, No 162, a donné une splendide soirée dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Un auditoire nombreux et choisi assistait, parmi lequel on remarquait l'honorable juge Taschereau, M. le curé de Ste-Scholastique, Madame Lalande, mère du Révérend Père Jésuite de ce nom, les principaux citoyens de Ste-Scholastique et tous les officiers et les membres du cercle. Le conférencier de la circonstance était le Révérend Père Lalande, S. J., et il a traité avec l'éloquence qu'on lui connaît un sujet toujours d'actualité: Les Américains, leurs défauts et leurs qualités.

La réunion fut présidée par M. J. A. C. Ethier, M. P. et Sb. P. G. du cercle, et il s'acquitta avec honneur de la tâche délicate de présenter tour à tour les orateurs de la soirée.

M. le Président Général de l'association n'ayant pu assister pour cause de maladie, M. E. H. Godin, M. B. E., avait été chargé de le représenter à cette superbe fête mutuelle. A la demande générale il adressa la parole et en un discours fort apprécié sut faire valoir les avantages et les progrès de notre belle et grande société nationale.

Dans les intermèdes, un orchestre formé par les membres du cercle fit entendre de forts jolis morceaux de musique.

Bref, nous pouvons ajouter que le succès de cette réunion a été complet et que les plus grandes louanges doivent être adressées au comité d'organisation, dont M. le protonotaire J. A. Fortier était le digne et zélé président.

## A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE LANORAIE, No 71.

Un concours de charité au profit des Sœurs de la Providence a eu lieu lundi et mardi, 14 et 15 mars dernier. Grâce aux cordiales rivalités de nos sociétés des Artisans et de l'Alliance Nationale, qui mirent tout leur zèle dans l'organisation de deux banquets splendides, les recettes de cette année surpassent cel-

les des années précédentes. La plus grande activité a régné parmi tous les sociétaires. Un magnifique drapeau était destiné à la société qui encaisserait le plus d'argent. Le lundi gras appartenait à l'Alliance, le mardi gras fut donné aux Artisans.

A dix hrs et demie, le 15 mars 1904, les présidents des deux sociétés, MM. Zéphirin Picard et Edgard Arpin, avec leurs secrétaires, rendirent leurs comptes : les Artisans avaient à leur crédit, en ce moment, \$168 et l'Alliance \$190.

La victoire du cercle Lanoraie fut accueillie avec transport. Ajoutons que nos confrères l'avaient bien mérité, car les officiers et les membres du cercle Lanoraie ont fait preuve du plus grand dévouement. Nous les félicitons chaleureusement du résultat obtenu et ne doutons pas qu'ils feront honneur à leur drapeau.

CERCLE STE SCHOLASTIQUE, No 162.

A une assemblée des membres de l'Alliance Nationale de Ste-Scholastique, Cercle No 162, tenue le 30 mars dernier, la résolution suivante a été passée :

Il est proposé par Narcisse Forest, secondé par Henri Langlois : Que des remerciements soient votés au Révérend Père Louis l'ande, Jésuite, ainsi qu'à M. J. U. Foucher, pour les deux magnifiques conférences qu'ils ont bien voulu venir donner en mars dernier, à Ste Scholastique, sous les auspices et pour le bénéfice de notre Cercle. Adopté à l'unanimité.

NARCISS FOREST,  
Secrétaire-Archiviste.

## ACCUSÉ DE RÉCEPTION

St-Stanislas de Kostka, 31 janv. 1904.

A M. L. J. D. Papineau, Sec. Gén.,  
Alliance Nationale,  
Montréal.

Monsieur,

C'est avec reconnaissance que j'accuse réception de la somme de cinq cents piastres que votre société m'a payée à l'acquit du certificat de dotation No 8902 dont mon mari défunt, Joseph Donohue, était porteur. Je suis heureuse de constater que le tout a été réglé dans le plus court délai possible et croyez que ma famille travaillera au succès de votre société.

Votre très obligeé,

CORRILIA MYRE.

## CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au cours du dernier mois :

CERCLE ST-VALIER, No 20, à M. G. Lajeunesse, président, et Arthur Lajeunesse, membre du cercle, à l'occasion de la mort de leur frère, M. Odilon Lajeunesse.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53, à MM. Eugène et Philippe Sauvageau à l'occasion de la mort de leur père.

CERCLE ST CHRYSOSTOME, No 54, à la famille du regretté défunt, J. B. Longtin, en son vivant membre du cercle.

CERCLE BOURGET, No 79, à Madame Lescarbeau à l'occasion de la mort de son mari, M. Joseph Lescarbeau.

CERCLE DUVERNAY, No 123, à M. H. Campeau,

médecin du cercle, à l'occasion du décès de sa sœur, Mlle Léonide Campeau.

CERCLE STE-MARIE, No 146, à l'occasion de la mort de M. N. C. Laperle.

CERCLE CHÉNIER, No 148, à l'occasion du décès de M. A. Beaudoin, membre du cercle.

CERCLE ST-PAUL DE GRAND-MÈRE, No 165, à M. J. Dubois, un de ses membres, à l'occasion du décès de son épouse.

## NOMINATIONS

### SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par le M. Président Général, ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

MM. l'abbé A. B. Prince, Cl. St-Léonard, No 202 ; l'abbé H. N. Descoteau, Cl. St-Sylvere, 203 ; Henri Gratton, Cl. St-Jean-Baptiste, No 149 ; Napoléon Déry, Cl. Fillion, No 162.

### MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. S. G. Paquin, B.P. Portneuf, No 80 ; Jos. Ayotte, Cl. St-Léonard, No 202 ; Ephrem Beaumier, Cl. St-Sylvere, No 203 ; L. E. Lamarche, Cl. Mascouche, No 30 ; P. P. Renaud, Cl. Fillion, No 152.

## MORTALITE

No 311. — VICTOR S GODARD, 27 ans, admis dans le Cercle Ste-Anne de Bellevue, No 7, le 15 janvier 1902, est décédé à Montréal, le 28 décembre 1903. Cause : *Appendicite*.  
Bénéficiaire : Edwidge Tremblay, épouse, \$500.

No 312. — HORMISDAS LEGAULT dit DESLAURIERS, 55 ans, admis dans le Cercle Jacques-Cartier, No 49, le 3 mai 1898, est décédé à Lachine, comté de Jacques-Cartier, le 5 février 1904. Cause : *Hémorragie cérébrale*.  
Bénéficiaires : Enfants, \$500.

No 313. — GEORGES PINEAULT, 34 ans, admis dans le Cercle Bourget, No 79, le 14 décembre 1899, est décédé à Montréal, le 10 janvier 1904. Cause : *Pneumonie*.

Bénéficiaire : Henriette Gareau, épouse, \$1,000.

No 314. — ALDÉRIC DAOUST, 31 ans, admis dans le Cl. St-Stanislas, No 22, le 30 décembre 1898, est décédé à Valleyfield, comté de Beauharnois, le 10 janvier 1904. Cause : *Congestion cérébrale*.  
Bénéficiaire : Rosina Deschamps, épouse, \$500.

No 315. — NAPOLEON CHAPUT, 29 ans, admis dans le Cercle St-Charles, No 10, le 31 juillet 1901, est décédé à Montréal, le 15 février 1904. Cause : *Choc traumatique*.

Bénéficiaire : Eusèbe Chaput, père, \$1,000.

No 316. — JOSEPH RABEAU, 44 ans, admis dans le Cercle St-Charles, No 10, le 24 juillet 1893, est décédé à Montréal, le 18 février 1904. Cause : *Pneumonie*.

Bénéficiaire : Cordélia Soulières, épouse, \$2,000.

No 317. — GODFROY DAIGNAULT, 54 ans, admis dans le Cercle Leclerc, No 158, le 2 mai 1901, est décédé à Woonsocket, E. U., le 12 septembre 1903. Cause : *Syncope*.

Bénéficiaire : Elmire Archambault, épouse, \$1,000.

## ETAT FINANCIER

Au 29 Février 1904

## CAISSE DE DOTATION

## RECETTES

Balance au 31 janvier 1904.....	\$388,071.14
Produit des contributions.....	11,009.18
Intérêts.....	158.44
	<u>\$399,238.76</u>

## DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :

Joseph Ducharme, de Ste-Elisabeth..	\$ 500 00
V. D. Godard, de Montréal.....	500 00
Albert Dugas, de Montréal.....	500 00
Henri Laberge, de Hull.....	1,000.00
Par Frais examen invalide.....	5 00
" Caisse Générale, 5% des contributions	550 46
" balance au 29 Février 1904.....	396,183 30
	<u>\$399,238.76</u>

## CAISSE CENTRALE DES MALADES

## RECETTES

Balance au 31 janvier 1904.....	\$ 5,425 58
Produit des contributions.....	420 83
	<u>\$ 5,846.41</u>

## DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires :

Xavier Hébert (Cl. St-Nicolas, No 178)	\$ 6 28
Arthur Mercure (Cl. Piessisville, No 175)	8 00
Uldéric Legault (Cl. Ste Scholastique, No 162)	30 86
J.-I. Brère (Cl. Ste-Thècle, No 147)	16 00
Donat Dupuis (Cl. Ste-Thècle, No 147)	24.00
Jos. P. Caron (B. P. Moose Park, No 47)	10 28
Ludger Thériault (Cl. Piessisville, No 175)	6 86
Jules R. u-seau (Cl. Crémazie, No 171)	6 30
Ulric Palin (Cl. Béland, No 159)	10 28
F.-X. Gosselin (Cl. Chicoutimi, No 140)	9 61
Henri Mori-sette (B. P. St Léonard, No 10)	6 28
F. Champoux (B. P. D'Israëlie, No 64)	12.00
Maxime Presseau (Cl. Notre-Dame, No 11)	6.00
Toussaint Dion (Cl. Ste Thérèse, No 27)	6 28
Fabien Brodeur (Cl. Belœil, No 144)	4.00
Ferd. Chartier (Cl. Papineau, No 177)	8.00
Louis Ouimet (B. P. Howick, No 51)	28 00
H. Laberge (Cl. Crémazie, No 171)	2 85
Par Caisse Générale, 5% des contributions.....	21 04
Par balance au 29 février 1904.....	\$ 5,623 49
	<u>\$ 5,846.41</u>

## CAISSE GÉNÉRALE

## RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 571.50
" Organisation.....	177.00
" Rétribution semi-annuelle.....	635.00
" Honoraire d'enregistrement.....	127 50
" " revision et mutation.....	25.00
" Revue.....	2.00
" Fournitures.....	139.01
" Divers.....	20.50
" Droit d'inscription Cs. C. des Malades	9 00
" Prime assurance garantie, officiers, cer-	
cles.....	2.40
	<u>\$ 1,708.91</u>
A balance au 1er février 1904.....	6,672.08
	<u>\$ 8,380 99</u>

## DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 120 00
" Fournitures.....	206.84
" Propagande.....	103 80
" Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés...	383.55
Révision examens.....	31 05
Loyer.....	69.66
Poste et express.....	40.23
Dépenses diverses.....	8.77
Impressions.....	21.10
" Prime assurance garantie, officiers,	
cercles.....	351.60
" Mobilier.....	2 80
" Inspection.....	50.00
" Revue.....	50.45
	<u>\$ 1,439 85</u>
Par balance au 29 février 1904.....	6,941 14
	<u>\$ 8,380.99</u>

## RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation.....	\$396 183.30
" " C. des Malades.....	5,623.49
" " Générale.....	6,941.14
" " d'Épargne.....	11,842.12
	<u>\$420,590.05</u>

## PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 27,900.00
Municipalités Scolaires.....	14,954 82
Municipalités.....	27,440 00
Prêts hypothécaires.....	298,459 00
Banque d'Hochelaga et Provinciale du	
Canada.....	51,891 93
	<u>\$420,645.75</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises non	
couvertes par les rapports mensuels, etc.	55.70
	<u>\$420,590.05</u>

Montréal, 29 février 1904.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.  
A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON,  
J. A. MIGNAULT, } Auditeurs.

## AVIS DIVERS

## Aux Membres

## VERSEMENTS PÉRIODIQUES.

A. Les Contributions de la Cuisse de Dotation (180. et de la Cuisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

## DÉLAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

## SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

## RÉINTÉGRATION.

Tout membre suspendu (de bonne conduite et en bonne santé) peut être réintégré pendant les 4 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

## Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

## No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P. G., C. U. Ouellette, 194 Queen, Ste-Cunégonde; Prés., Edouard Leduc Jr, 26 St-Antoine; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md. E., G. E. Larin, 383 St-Denis. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

## No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb. P. G., L. Z. Mathieu sr, 245 Richelieu; Prés., Jos. Marotte, 241 Atwater; S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md. E., J. U. Lalonde, 3156 Notre Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 rue Vint.

## No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P. G., A. T. Côté; Prés., J. Bte Primeau; S. A., Jos. Fortier; S. F., André Leduc; Md. E., Albert Desrosiers. Réunions, 2e et 4e lundis, Salle Vachon, Beauharnois.

## No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., P. Lalonde; Prés., Georges Tardif; S. A., R. Lefebvre; S. F., Chs Décaray; Md. E., P. O. Valour (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

## No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P. G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 161 Coursol, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 127 Queenel, Ste-Cunégonde; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Raby, 96 rue Fulford.

## No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb. P. G., J. O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. et Md. E., J. A. Lapierre, 410 Plessis; S. A., J. K. Beaudoin, 707 St-Denis; S. F., W. D. fault, 1106 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

## No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P. G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarque; Md. E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7<sup>h</sup> p. m., salle M. C. Bezner.

## No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P. G., J. O. Motard, 217 St-André; Prés., Philorum Lamontagne, 335 Dorchester; S. A., J. N. C. Lavivière, 160 Parc Lafontaine; S. F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Malnoueueve.

## No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P. G., Zot. St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldéric Boileau; S. F., Az. Libersan; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

## No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, 1 abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P. G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lusier, 94a Laprairie; S. A., N. Bellisle, 411b Centre; S. F., S. Laprade, 307 Centre; Md. E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

## No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., N. Simoneau, 2151 Notre-Dame; Prés., G. Demers, 2185 Notre-Dame; S. A., et S. F., V. Gaudet, 80 St-Gabriel; Md. E., J. A. Pilon, 46 Inspecteurs. Réunions, 4me mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

## No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P. G., J. P. Trépanier, 244 Ste-Emélie; Prés., L. E. B. nard, 3635 Notre-Dame; S. A., J. E. Ferras, 3582 Notre-Dame; S. F., P. G. Poirier, 1898 St-Jacques; Md. E., J. O. A. Archambault, 3397 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

## No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P. G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

## No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb. P. G., Narcisse Béllisle; Prés., Charles Godmer; S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle; Md. E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

## No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb. P. G., Louis Doucet; Prés., J. E. Duménil; S. A., H. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

## No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb. P.G. A. Fontaine; Prés., L. Romulus Désilets; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Gubault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle de l'Institut.

## No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., L. J. O. Casanbon; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole modèle du Village.

## No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sb. P.G., L. P. Poitras, 212 Ste-Hélène; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Geo. Vidal, 107 du Roi; S.F., F. Blouin, jr, 290 du Roi; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, salle Moisan.

## No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb. P.G., J. A. Marier, 24 Charle; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., L. E. Grondin, 233 St-Joseph; Md.E., J. Guérard, 73 de l'Église. Réunions 2e dimanche du mois, Salle Patoin, 350 St-Joseph.

## No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Chapelain, Rév. A. M. Boucher; Prés., Th. Durain; Prés., A. Raymond; S.A., Ad. Leduc; S.F., P. Lap an e; Md.E., La Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Laplante.

## No 23—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb. P.G., Rév. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cyrille, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 2e dimanche du mois, office du curé.

## No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb. P.G., Etienne Charreter; Prés., J. E. Genest; S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. F. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 2e jeudis du mois, à 8 hrs p. m., Block Murray.

## No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P.G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S.A. et S.F., A. Ouellette, Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

## No 28—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval

Sb. P.G., J. W. Lavoie; Prés., Wilf. Laurin; S.A., A. Descary, Bord-a-Plouffe; S.F., J. L. Aliard; Md.E., Ed. Gadoury. Réunions, dernier samedi du mois.

## No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb. P.G., Flavien Lambert, 107 Ste-Catherine; Prés., Cléophas Dignard, 31 Hudson; S.A., A. Roy, 19 Hudson; S.F., W. Desjardins, 251 St-Germain; Md.E., J. H. Garceau, 166 Desery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Garçons, rue Désery.

## No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb. P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Grandin, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

## No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb. P.G., M. Th. Prétontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

## No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb. P.G., E. Charland; Prés., F. Bevilin; S.A., D. Bergevin; S.F., Ph. Desmarreau; Md.E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

## No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verboères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb. P.G., Jo. Leblanc. Prés., Albert Charon; S.A., Dieudonne Guyon; S.F., H. Tétraut; Md.E., G. Tétraut. Réunions, dernier lundi du mois, bureau de H. Tétraut.

## No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb. P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosières; S.A., Maxime Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, 1er samedi du mois, chez le Dr DesRosières.

## No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb. P.G., P. Larivière, 643 Notre-Dame; Prés., Napoléon Provost, 425 Fullum; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; Md.E., F. Lefils, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

## No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb. P.G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berri; S.A., G. A. Mailloux, 859 Demontigny; S.F., J. V. Vaudeuil, 697 Berri; Md.E., G. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Brault, 571 rue Berri.

## No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb. P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

## No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb. P.G., L. J. Kérouk; Prés., A. Gauthier; S.A., S.F., P. Fafard; Md.E., D. A. Robert. Réunions, le 2e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

## No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Chs. Beaubien, curé; Sb. P.G., Jos. Provost; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S.A., Avila Fréchet; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

## No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb. P.G., Albert St-Denis; Prés., Em. Sara Bournet; S.A., Arthur Daoust; S.F., Jos. Leclaire; Md. F. G. A. Beaudoin, Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle de "l'Union St-Joseph".

## No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska

Sb. P.G., M. Adgémire Béllé; Prés., L. D. Frigault; S.A., P. E. Lestrange; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. B. S. La Motte. Réunions: 3e dimanche, à 6½ heures du soir, salle Publique.

## No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb. P.G., Arth. Charland, Prés., Jean-Bte Pelletier; S.A., Le Veronneau; S.F., La Veronneau, N.P.; Md. E. C. Charland. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du curé.

## No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb. P.G., L. E. Beaugrand, 20 St-Denis; Prés., Pac. Brouillette, 791 Ste-Elisabeth; S.A., J. A. Saumier, 1208A Ave Hôtel de Ville; S.F., J. E. Pilon, 119 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Commiss.-Marchands, 149 St-Basile.

## No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSTOSTOME, Co Chateauguy

Sb. P.G., C. F. Derome; Prés., T. M. Prévillo; S.A., J. E. Derome; S.F. et Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

## No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

Sb. P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions dernier dimanche du mois, chez M. Désiré Lauzon.

## No 60—CERCLE SOULANEA, Les Cédres.

Sb. P.G., Roch Leroux; Prés., Canu Laboursodière; S.A., et S.F., Jos. D. Oudée, Md.E., Jos. Thauvette. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Cédres.

## No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb. P.G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés. et Md.E., Isid. Laviolette, 215 Plessis; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., P. Lesage, 820 St-André. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Riffel, coin Amherst et de Montigny.

## No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb. P.G., H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S.A., Hor. Pigeon; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 86 Victoria.

## No 65—CERCLE ST-FERS-XAVIER, L'Épiphanie,

Co L'Assomption.  
Sb. P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Védard Forest; S.F., R. Prud'homme; Md.E., J. Z. Z. Malo. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

## No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb. P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Durancourt; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Loutin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

## No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P.G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgault; S.A., H. St-Amant; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er mardi, bureau M. A. Bourgault.

## No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb. P.G., A. Désilets. Prés., J. Q. Fafard 577 Notre-Dame; S.A., H. A. Gendron, 278 Letourneau; S.F., Amédée Beaupré, 66 Desjardins; Md.E., Pierre Lusier, 647 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardis, 189 Letourneau, 84 hrs p.m.

## No 72—CERCLE ST-BARTHELEMI, Co Berthier

Sb. P.G., J. Lafontaine; Prés., G. G. Rochette; S.A., Arth. Caron; S.F., Ch. L'Heureux; Md.E., T. J. Latourle. Réunions, 2e lundi du mois.

## No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Chapelain, Rév. A. St-Jean, curé de St-Denis de Montréal; Sb. P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beauvolet, 348 Laurier; S.A., Léon Déry, 1227 St-Denis; S.F., L. N. C. Leclerc de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ern. E. Launzon, 275 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

## No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb. P.G., L. P. Genest dit Labarre, 347 Berri; Prés., J. C. Lamothé, 747 St-Denis; S.A., L. A. Gélinais, 544 St-André; S.F., Jos Duplessis, 342 St-André; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

## No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb. P.G., Aug. Caïstan; Prés., Edmé Allie; S.A. et S.F., H. L. Shooner; Md.E., P. E. Gélinais. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

**No 82—CERCLE ST-CASIMIR, Co Portneuf**  
Sb.P.G., A. E. Grandbois; S.A., Thomas Ferron; S.A., Eugène Leboeur; S.F., J. A. Bélanger; Md.E., P. Dolbec. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Trotter.

**No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.**  
Sb.P.G., O. E. Milot; Prés., R. S. Lindsay; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. Lesage; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 15 et 31 du mois, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

**No 99—CERCLE STE-MARIE DE LA BEAUCE, Co Beauce**  
Chapelain, Rév. J. E. Feuilant; Sb.P.G., Jos Voyer; Prés., Gédéon Tardif; S.A., de Montarville Taschereau; S.F., J. B. Gendron; Md.E., Tanc. Fortier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. J. B. St-Hilaire.

**No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce**  
Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bokius.

**No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.**  
Sb.P.G., R. Duquette, 67 St-Sulpice; Prés., O. Desloges, 734 Dorion; S.A., A. E. J. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 363 Maisonneuve; Md.E., E. C. Campeau, 2469 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Liggett, 280 Richmond.

**No 103—CERCLE ST-BERNARD, Sorel.**  
Sb.P.G., J. A. Chénover; Prés., Jos Foubriand; S.A., S.F., A. P. Vanasse; Md.E., A. Lafertière. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S.A., maison Vanasse, rue George, Sorel.

**No 111—CERCLE CARILLON, Co Argenteuil**  
Chapelain, Rév. M. Sauriol; Sb.P.G., J. A. Ethier; Prés. et Md.E., H. Legault, Md.P., St-André; S.A. et S.F., W. A. Lafond, Carillon. Réunions, dernier dimanche du mois, à 2 hrs p.m., salle Murphy, Carillon.

**No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.**  
Chapelain, Rév. I. Adam, S.J.J.; Sb.P.G., E. N. Hébert, 664 Parc Lafontaine; Prés., Jos Nantel, 55 Fabre; S.A., Léon Desautels, 16 Chambard; S.F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 1 Fabre. Réunions, 2e et 4e jendis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 263 rue Brébouf.

**No 114—CERCLE ST-EUSEBE, Montréal.**  
Sb.P.G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés., Joseph Pepin, 765 Ontario; S.A., Delphis Lespérance, 26 rueille Fullum; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 566 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois sous-sol église St-Eusèbe.

**No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.**  
Sb.P.G. Aug. Mathieu, Md.P., Prés., Elz. Duhamel; S.A., D. Goyette; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

**No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth St-Heuri.**  
Sb.P.G., P. Vincent, Village Turcot; Prés., Ad. Sénéchal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Delorme, 428a Beaudry; S.F., La Desrochers, 2354 St-Jacques; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Steudon et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Dansereau, coin Delinelle et Notre-Dame, Ste-Elizabeth.

**No 118—CERCLE GARNEAU, cité St-Heuri.**  
Sb.P.G., F. X. Dubé, 263 St-Antoine; Prés., J. M. Marotte, 17 Place d'Armes; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. E. Trudeau, 411 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duverny, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

**No 123—CERCLE DUVERNY, cité Ste-Cunégonde.**  
Sb.P.G., J. A. Latreille, 194 Delisle; Prés., J. E. Bonhomme, 820 Charlevoix, Montréal; S.A., J. W. Fabien, 1564 St-Jacques; S.F., O. Legault, 176 Duverny; Md.E., Dr H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er jeudi du mois, à la salle Duverny, No 45 rue Vinet, Ste-Cunégonde.

**No 124—CERCLE TRIFUUVIEN, Trois-Rivières.**  
Sb.P.G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S.A., C. B. Lord; S.F., F. X. Vanasse; Md.E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

**No 125—CERCLE ST-EDOUARD, Boulevard St-Denis, Montréal**  
Chapelain, Rév. J. A. N. Morin; Sb.P.G., Louis Boire, 2032 Labelle; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 960 Beaulieu; S.F., J. T. Ledoux, 1943 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 956 rue Beaulieu.

**No 127—CERCLE OLIER, Montréal**  
Sb.P.G., A. Grenier, 99 St-Jacques; Prés., Aug. Comte, 501 St-Urbain; S.A., O. Lapallice, 1403 Demontigny; S.F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md.E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

**No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.**  
Chapelain, Rév. P. J. B. Grandville, O.M.I.; Sb.P.G., J. A. Paradis, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 460 St-Joseph; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., S. Lecavallier, 45 Boisseau; Md.E., Joseph Gosselin, 660 St-Valier. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, 851 rue Victoria, St-Sauveur.

**No 135—CERCLE BRUCHESI, Montréal.**  
Sb.P.G., E. Durocher, 266A Visitation; Prés., Georges Piau, 1200 Ontario; S.A., L. A. Lafond, 235 Maisonneuve; S.F., J. Joannette, 17 Huron; Md.Ex., Z. Comtois, M.D., 1060 Ontario. Réunions, 1er et 3e vendredi, salle St-Louis, 582 Plessis.

**No 139—CERCLE CHAMBLÉY**  
Sb.P.G., Joseph Bouchard; Prés., L. O. Bergevin; S.A. Peter O'Reilly; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

**No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal**  
Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. I. Rue Visitation; Sb.P.G., Henri Trudel, 80 St-Gabriel; Prés., Th. Trudeau, 138 Visitation; S.A., Ave. Bourbournelle, 853 St-Denis; S.F., Jos. Marois, 228 Plessis; Md.E., J. N. Pionette, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

**No 148—CERCLE CHENIER, Montréal.**  
Sb.P.G., Art. Mitchell; Prés., Chs Gaulin, 166 St-Charles; S.A., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Espey.

**No 149—CERCLE ST-JEAN BAPTISTE**  
Sb.P.G., Henri Gratton, 572 St-Hypolite; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., L. J. Foget, 927 St-Laurent; S.F., A. B. Poitevin, 424 Rachel; Md.E., P. Barrette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

**No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelega.**  
Chapelain, Rév. J. E. Richard, curé; Sb.P.G., Cyrille Quintal ar, 1245 Wellington; Prés., Jos. Audette, 39 rue Ross Verdun; S.A., J. A. A. Leclair; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., Vildad Réaume. Réunions, dernier lundi, salle sauté, 33 rue Ross, Verdun.

**No 162—CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes**  
Chapelain, Rév. R. Héty; Sb.P.G., J. A. Ethier; Prés., Jos. Fortier; S.A., N. Forest; S.F. et T., J. H. Langlois; Md.E., S. Lamarche. Réunions, dernier mercredi.

**No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.**  
Sb.P.G., Anastase Garipuy, 299 Hibernia; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S.A., Jos. St-Denis, 331 Charron; S.F., L. C. Fontaine, 25 Knox; Md.E., Eugène Virolle, 44 Laprairie. Réunions 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Fraternité, 716 Wellington.

**No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRAND-MÈRE**  
Chapelain, Rév. Les Lafèche; Sb.P.G., J. H. Robert; Prés., A. Vadeboncoeur; S.A., Emile Dumais; S.F., F. G. Roy; Md.E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Leclerc.

**No 170—CERCLE LEON XIII, Montréal.**  
Chapelain, Rév. M. L. P. Ch. Chet, 110 Champlain; Sb.P.G., Chs Hudon, Notre-Dame-de-Grâce; Prés., Léon Gélinais, 583 St-André; S.A., J. A. Morin; S.F., 59 Hôte-de-Ville; S.F., J. C. Paquin, 133 Vanloup; Md.E., A. Chr. tin, Md.D., 969 De-Montigny. Réunions, 2 et 4e lundis, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berr, à 8 hrs p.m.

**No 172—CERCLE FRONTENAC, Montréal.**  
Sb.P.G., N. Roy, 405 Montcalm; Prés., J. E. Sauvé, 167 St-Christophe; S.A., O. Marchand, 56 Amherst; S.F., Julien Desplaces, 163 St-Christophe; Md.E., J. S. Teulier, 1518 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e lundis du mois, à la salle Gagnon, No 1079 DeMontigny.

**No 173—CERCLE CONTANT, Montréal.**  
Sb.P.G., W. Riopel, 188 St-Christophe; Prés., J. A. Jarry, 97 St-Jacques; S.A., J. A. M. Alp. Oumet, 71 Dubord; S.F., Louis Bédard, 67 Dubord; Md.E., J. E. Bastien, 1598 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny.

**No 174—CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis**  
Chapelain, Rév. M. J. B. Jobin; Sb.P.G., A. L. page, 2134 St-Laurent; Prés., Jos. Dépatis, 1558 Kaplanade; S.A., Hermas Paradis, 164 Clark; S.F., Gérald Sigouin, 27 Ave. Pacific; Md.E., J. G. Dugas, 2187 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredi, à 8½ hrs p.m., à la salle Sigouin, 39 Ave Pacific.

**No 179—CERCLE ST-CAMILLE, Co Wolfe.**  
Chapelain, Rév. J. A. Lévesque; Sb.P.G. et Md.E., Alph. Thibault; Prés., F. C. Girard; S.A. et S.F., J. N. Crépeau. Réunions, dernier lundi, salle publique.

**No 180—CERCLE ST-PIERRE MON, N. Montcel, Co Richmond**  
Chapelain et Sb.P.G., Rév. E. A. Martel; Prés., A. B. Biron; S.A., Aloys Dupin; S.F. et Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche.

**No 181—CERCLE STE-CECILE, Ste-Cécile de Whitton, Co Compton**  
Chapelain et Sb.P.G., Rév. N. S. H. Gaulin; Prés., Pierre André; S.A. et S.F., J. E. Bédard; Md.E., J. A. Milletet. Réunions, dernier dimanche, à l'École.